

Conformément à l'article 28 de la loi 26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public que la société Oléosud (Groupe Sofiproteol) agissant de concert avec la CIMR, la CMR, la MAMDA et MCMA et Wafa Assurance, ont déposé en date du 14 février 2012 un projet d'offre publique d'achat obligatoire visant les actions LESIEUR CRISTAL, auprès du CDVM.

En conséquence de ce dépôt, le CDVM a demandé à la Bourse de Casablanca de procéder à la suspension de la cotation des titres LESIEUR CRISTAL.

Le projet d'offre publique d'achat obligatoire susmentionné porte sur les actions LESIEUR CRISTAL constituant le flottant en bourse, soit 4 062 327 actions.

Le dépôt de cette offre publique a été précédé par l'acquisition par Oléosud de 11 328 919 actions LESIEUR CRISTAL représentant 41% du capital et des droits de vote de la société franchissant ainsi le seuil de 40% des droits de vote prévu par l'article 18 de la loi précitée.

Selon les dispositions de l'article 31 de la loi précitée, le CDVM dispose de 10 jours, à compter de la publication du présent avis de dépôt, pour se prononcer sur la recevabilité de ce projet d'offre.

Si le projet d'offre publique est déclaré recevable, ses principales dispositions ainsi que son calendrier seront publiés dans un avis de recevabilité.

La publication du présent avis marque le début de la période de l'offre.

CONTACT CDVM :

Tél. : 05 37 68 89 22

E-mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

DO/EM/002/2012

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières